



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

unions régionales des fédérations d'oeuvres laïques

Question écrite n° 2959

## Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le problème du désengagement financier de l'Etat à l'égard de l'URFOL (Union régionale des fédérations d'oeuvres laïques). L'URFOL participe au niveau régional à l'aménagement culturel du territoire par sa contribution à la réduction des inégalités d'accès à la culture. Cette activité, importante tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, se trouve dans l'impasse pour la saison prochaine 1977-1998, du fait d'une diminution progressive depuis trois ans du soutien financier de l'Etat par le biais de la direction régionale des affaires culturelles. En conséquence, il lui demande quel sera l'engagement du ministère et quelles mesures seront prises afin d'assurer la pérennité et le développement de cette activité culturelle régionale.

## Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire concernant sa demande d'un concours financier plus important à l'action culturelle conduite par l'union régionale de fédérations d'oeuvres laïques pour la région Languedoc-Roussillon, le ministre de la culture et de la communication l'informe qu'il a conforté, en 1997, son soutien aux fédérations d'éducation populaire, qui sera poursuivi en 1998. La ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente qui fédère les URFOL, a bénéficié d'une aide accrue au niveau national. Au niveau du Languedoc-Roussillon, le partenariat engagé de longue date a conduit la direction régionale des affaires culturelles à tout faire pour maintenir son aide à l'URFOL malgré les restrictions budgétaires. Le maintien de la subvention en 1997 à hauteur de celle qui a été attribuée en 1996 a montré l'importance accordée par la direction régionale des affaires culturelles à l'action de l'URFOL, particulièrement pour la diffusion de spectacles professionnels en milieu rural.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Alary](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2959

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 1997, page 2921

**Réponse publiée le :** 3 novembre 1997, page 3823